

Indications thérapeutiques Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant [ici](#) Ce médicament a été autorisé par la commission européenne : en cliquant [ici](#), vous serez redirigés vers un fichier PDF de son site (nouvelle fenêtre). Vous pouvez consulter l'aide (question 9) pour plus d'informations.

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

- MELATONINE 2 mg - CIRCADIN 2 mg, comprimé à libération prolongée [Ouvrir la page de détail sur ce groupe générique](#)

Composition en substances actives

Comprimé (Composition pour un comprimé)
> mélatonine 2 mg

Présentations

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de 21 comprimé(s)

Code CIP : 384 141-5 ou 34009 384 141 5 8
Déclaration de commercialisation : 12/06/2008
Cette présentation n'est pas agréée aux collectivités

Prix libre, médicament non remboursable

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de 30 comprimé(s)

Code CIP : 224 998-5 ou 34009 224 998 5 7
Déclaration de commercialisation : 13/11/2012
Cette présentation n'est pas agréée aux collectivités

Prix libre, médicament non remboursable

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de 30 comprimé(s) (Distributeur parallèle : Mediwin Ltd)

Code CIP : 34009 495 007 0 3

Déclaration de commercialisation : 01/08/2019

Cette présentation n'est pas agréée aux collectivités

Prix libre, médicament non remboursable

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de 30 comprimé(s) (distributeur parallèle : BB Farma)

Code CIP : 34009 495 009 5 6

Déclaration de commercialisation : 30/11/2021

Cette présentation n'est pas agréée aux collectivités

Prix libre, médicament non remboursable

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence. Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien `Avis du jj/mm/aaaa` ou encore sur demande auprès de la HAS . Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Redirection à la page d'aide

Valeur du SMR

Avis

Motif de l'évaluation

Résumé de l'avis

Faible

Avis du
10/12/2008Lien
vers l'avis complet
de la commission
de la transparence Inscription (CT)
du 10/12/2008 -
nouvelle fenêtre
vers le site de la
HAS

Le service médical rendu attribué à cette spécialité est faible. Ce Service Médical Rendu attribué pour 18 mois est conditionnel. Son maintien est lié à l'appréciation de la mesure de l'impact de l'utilisation de CIRCADIN sur la consommation des hypnotiques de type benzodiazépines ou apparentés en France. Il sera réévalué dans 18 mois à compter de la date d'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux, au vu des résultats de suivi demandés par la Commission. Il sera remis en cause en cas d'inscription Sécurité Sociale d'une spécialité dont le rapport efficacité/tolérance dans l'insomnie serait supérieure.

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament
Redirection vers aide

Autres informations

- Titulaire de l'autorisation : RAD NEURIM PHARMACEUTICALS EEC SARL
- Conditions de prescription et de délivrance :
 - liste IIAller au glossaire
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 857 885 4